

ASSEMBLÉE NATIONALE

20 février 2020

INSTITUTION D'UN SYSTÈME UNIVERSEL DE RETRAITE - (N° 2623)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

SOUS-AMENDEMENT

N° 42257

présenté par

M. Quatennens, M. Bernalicis, M. Corbière, Mme Autain, M. Coquerel, Mme Fiat, M. Lachaud,
M. Larive, M. Mélenchon, Mme Obono, Mme Panot, M. Prud'homme, M. Ratenon,
Mme Ressiguiier, Mme Rubin, M. Ruffin et Mme Taurine

à l'amendement n° 23970 de Mme Untermaier

ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 4, substituer au mot :

« des »

les mots :

« de tous ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Nous souhaitons que ces réformes tiennent compte des spécificités de tous les métiers.